

Le Canada, terre d'accueil?

Faisal Alazem

Numéro 769, décembre 2013

La promesse du don

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70685ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Alazem, F. (2013). Le Canada, terre d'accueil? *Relations*, (769), 6–7.



assassiné. Ce meurtre a forcé l'USO à fermer son local à Puerto Gaitán.

Devant de telles injustices, l'appui international aux organisations sociales, syndicales et autochtones colombiennes, de plus en plus menacées, doit être maintenu et renforcé. La délégation canadienne, témoin important, entend maintenir les liens de solidarité créés lors de ces audiences et poursuivre des actions auprès du gouvernement canadien pour exiger que soient

créés des mécanismes d'accès à la justice et un meilleur contrôle des agissements des entreprises canadiennes à l'étranger. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que l'Accord de libre-échange avec la Colombie, entré en vigueur en 2011, facilite l'exploitation pétrolière et minière faite par des entreprises canadiennes. Loin de diminuer les violations de droits humains, comme l'affirme le gouvernement canadien, cet accord risque d'accroître – comme cela a été le cas jusqu'à présent – la militarisation, le dépla-

cement des populations, la contamination environnementale et les violations des droits humains dans les régions où les compagnies exploitent les gisements pétroliers et miniers. En effet, selon le Bureau du vérificateur de Colombie, «87% des réfugiés internes proviennent des régions d'exploitation pétrolière et minière, alors que 78% des crimes commis contre les syndicalistes et 89% des violations des droits des peuples autochtones y sont aussi perpétrés». ●

Le Canada, terre d'accueil?

Alors que la guerre en Syrie provoque une grave crise humanitaire, le Canada multiplie les embûches à l'accueil de réfugiés de cette région.

FAISAL ALAZEM

Depuis le début du conflit en Syrie, on estime à 4,5 millions le nombre de déplacés internes. Ces derniers sont les plus vulnérables: ils vivent dans des camps et des zones constamment bombardés ou assiégés, où l'eau potable, les soins médicaux de base et l'éducation manquent cruellement. Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés estime par ailleurs à 2,5 millions le nombre de déplacés externes, principalement dans les pays voisins, notamment le Liban, la Jordanie, l'Irak, la Turquie et l'Égypte. Étant donné l'instabilité politique et économique régnant dans ces pays, les réfugiés syriens s'y retrouvent aussi dans une situation précaire et sont sujets à la violence, aux humiliations, aux agressions à caractère xénophobe et aux abus de toutes sortes – notamment les femmes et les enfants.

Devant l'ampleur de la crise humanitaire, alors qu'un tiers de la population syrienne est déplacée et que plus de la moitié des maisons ont été détruites, on pourrait s'attendre à ce que le Canada joue un rôle de premier plan dans l'accueil des réfugiés, comme il l'a fait par le passé dans d'autres crises. Malheureusement, depuis le début de cette guerre, en mars 2011, le Canada n'a reçu que 53 réfugiés syriens, et seulement 9 en 2013. À cet égard, la majorité des Canadiens d'origine syrienne ont fait savoir que leurs demandes de visa pour faire venir des membres de leur famille au Canada, en vertu du programme de réunification familiale, ont été systématiquement rejetées. Les agents des bureaux des visas soupçonnent en effet les réfugiés de vouloir rester au Canada après la fin de la période de séjour temporaire autorisée. Le même prétexte est également

servi aux étudiants syriens, même s'ils répondent à tous les prérequis pour entrer au Canada (preuves d'admission à une université, critères financiers, etc.).

Le 3 juillet dernier, le gouvernement canadien s'est finalement engagé à accueillir 1300 réfugiés syriens, dont 200 aux frais de l'État et 1100 par le biais de parrainages privés. Même si c'est peu, les Canadiens d'origine syrienne ont accueilli la nouvelle avec enthousiasme. C'était toutefois avant de découvrir les nombreux écueils d'un processus de parrainage privé extrêmement long et coûteux. Par exemple, dans le cas d'une famille syrienne de quatre personnes ayant fui en Égypte, le délai moyen entre le dépôt d'une demande de parrainage et la réception d'une lettre d'admission est de 40 mois. De plus, les signataires de la demande de parrainage doivent verser 26 000 \$ en garantie pendant toute la durée du processus, montant qui ne leur sera remboursé qu'à l'arrivée au Canada de leur famille. En plus de ces contraintes, le programme ne

L'auteur est directeur de la section montréalaise du Conseil syrien canadien

Des journalistes précarisés

s'applique qu'aux réfugiés qui se trouvent à l'extérieur de la Syrie, hormis la Turquie. En d'autres mots, il ne s'applique ni aux 4,5 millions de déplacés internes, ni aux 500 000 Syriens réfugiés en Turquie.

Comparativement, le Brésil a récemment annoncé l'émission de visas humanitaires spéciaux aux Syriens désirant trouver refuge sur son sol. L'Allemagne s'est engagée à offrir des permis de résidence de deux ans à 5000 Syriens réfugiés au Liban. La Suède a quant à elle annoncé qu'elle accorderait la résidence permanente à tous les Syriens lui demandant l'asile.

Bien des Canadiens d'origine syrienne se demandent donc ce qui est advenu du Canada qu'ils ont choisi comme terre d'accueil et qui, historiquement, a souvent mis sur pied des mesures spéciales afin de répondre à différentes catastrophes, naturelles ou pas. On n'a qu'à penser aux mesures d'urgence mises en place pour venir en aide aux Haïtiens après le tremblement de terre, en 2010, à celles destinées aux réfugiés irakiens, en 2007, ou encore à l'évacuation des Canadiens d'origine libanaise, à Beyrouth, en 2006, au moment de la guerre avec Israël. Dans toutes ces crises et plusieurs autres, le Canada s'est impliqué pour apporter de l'aide humanitaire et accueillir d'urgence des réfugiés.

En novembre 2012, le Comité permanent des affaires étrangères de la Chambre des communes a adopté une motion en appelant à accélérer le traitement des démarches de réunification familiale et à soutenir les réfugiés syriens. La motion n'est cependant pas contraignante. Or, comment est-il possible que 7 millions de déplacés, 150 000 civils tués et l'utilisation d'armes chimiques ne suffisent pas à rendre cette motion éthiquement et moralement contraignante aux yeux du gouvernement et du Parlement? ●

La tournée de consultation nationale de la Coopérative de journalisme indépendant révèle une situation préoccupante pour la presse indépendante.

NICOLAS FALCIMAIGNE

Un Far West qu'on croyait révolu, c'est ce qu'évoque le secteur de l'information. Laissé aux lois du marché, ce pilier de la démocratie s'effrite. La concentration de la presse accentue à l'extrême la précarité des journalistes indépendants, qui doivent encore lutter, en 2013, pour obtenir un salaire minimum. Dans 30 localités du Québec, de Sherbrooke à Kangisua-lujuaq en passant par Gaspé, Montréal et Chibougamau, la Coopérative de journalisme indépendant, basée à Trois-Pistoles, a recueilli au printemps dernier plus de 700 interventions et près de 40 heures d'entrevues qui décrivent cette réalité.

C'est un portrait préoccupant qui se dégage de cette tournée de consultation sur le journalisme indépendant, entreprise par la coopérative pour apporter le point de vue de l'ensemble de la population québécoise aux États généraux du journalisme indépendant. Organisés par l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ), ils se tenaient à Montréal le 28 septembre dernier.

Dans toutes les régions, l'isolement est un problème récurrent, trame de fond sur laquelle se dessine le portrait d'un journalisme indépendant de plus en plus précaire. Plusieurs des journalistes indépendants rencontrés considèrent être parmi les rares, voire les seuls, à exercer ce métier dans leur

L'auteur est président de la Coopérative de journalisme indépendant et du journal *Ensemble*

Au printemps dernier, l'entreprise TC Média (Transcontinental) a tenté d'imposer un contrat abusif à ses journalistes indépendants, mais a dû reculer devant la mobilisation. Photo: Nicolas Falcimaigne

